

HEALTH
RIGHT TO DEVELOPMENT
RESPECT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ
ENGAGEMENT
ENVIRONMENTAL
LEGAL COMPLIANCE COMMITMENT
COMMITMENT
SAFETY
DROIT DES EMPLOYÉS
LEGAL COMPLIANCE COMMITMENT
ENGAGEMENT
LEGAL COMPLIANCE
RESPECT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

CHARTRE FOURNISSEURS
SUPPLIERS
Charter



World Class Purchasing



Saint-Gobain Group Suppliers Charter

Having signed up to the UN's Global Compact, the Group has, since 2003, formalized its values through the General Principles of Conduct and Action applicable to all employees worldwide, and in doing so, confirmed its resolve to work towards responsible business growth.

Accordingly, the economic, social and environmental requirements of sustainable development are fundamental elements in the strategy of the Saint-Gobain Group.

For this reason, Saint-Gobain has decided to invite its suppliers to take part in this process within their own sphere of action or influence.

This is the purpose of the present Charter which Saint-Gobain asks its suppliers to support.

Their level of commitment in this domain is one of the deciding factors in selecting suppliers and Saint-Gobain will make sure that suppliers fully understand the Charter's contents.

This Charter is an integral part of the documentation handed out by the Saint-Gobain in support of its consultations and is intended to be included in the contractual documents.

The Purchasing Departments of Saint-Gobain Group entities may be led, under certain circumstances, to take the measures they deem necessary to ensure full compliance with the Charter, notably by sending out questionnaires or conducting or having conducted specific audits at the suppliers' and sub-contractors' premises.

The Saint-Gobain Group expects its suppliers and sub-contractors to be mindful that their own suppliers and sub-contractors enable them to fully support the principles detailed in this Charter.

Charte Fournisseurs du Groupe Saint-Gobain

Le Groupe qui a adhéré au Pacte Mondial (Global Compact) des Nations Unies, a formalisé depuis 2003 ses valeurs dans ses Principes de Comportement et d'Action applicables à l'ensemble de ses employés dans le monde entier, affirmant ainsi sa résolution à concourir à un développement économique responsable.

Ainsi les exigences économiques, environnementales et sociales du développement durable sont des composantes fondamentales de la stratégie du Groupe Saint-Gobain.

Pour cela, Saint-Gobain a décidé d'inviter ses fournisseurs à prendre part à ce processus au sein de leur propre sphère d'action ou d'influence.

C'est l'objet de la présente charte à laquelle Saint-Gobain demande à ses fournisseurs d'adhérer. Leur niveau d'engagement à cet égard est un élément déterminant dans la sélection des fournisseurs, et Saint-Gobain veillera à la bonne compréhension du contenu de cette charte.

Elle fait partie intégrante de la documentation remise par Saint-Gobain à l'appui de ses consultations et a vocation à être incluse dans les documents contractuels.

Les Directions Achats des entités du Groupe Saint-Gobain peuvent être amenées, suivant les circonstances, à prendre les mesures qu'elles jugeront nécessaires afin de s'assurer du plein respect de la Charte, notamment par l'envoi de questionnaires ou en procédant ou en faisant procéder à des audits spécifiques chez les fournisseurs et sous-traitants.

Le Groupe Saint-Gobain attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils soient attentifs à ce que leurs propres fournisseurs et sous-traitants leur permettent d'adhérer sans réserve aux principes détaillés dans cette charte.

Contents

Respect the right to development	04
Employee right	06
Occupational health and safety	08
Environmental commitment	10
Legal compliance commitment	12
Notes	14

Sommaire

Respect du droit au développement	04
Respect du droit des employés	06
Respect de la santé et de la sécurité	08
Engagement environnemental	10
Engagement : respect de la légalité	12
Notes	14

Respect the right to development

Respect du droit au développement

04

Suppliers guarantee their employees a decent standard of living. They participate as much as possible in the development of the country they operate in and work with all types of companies in compliance with this charter.

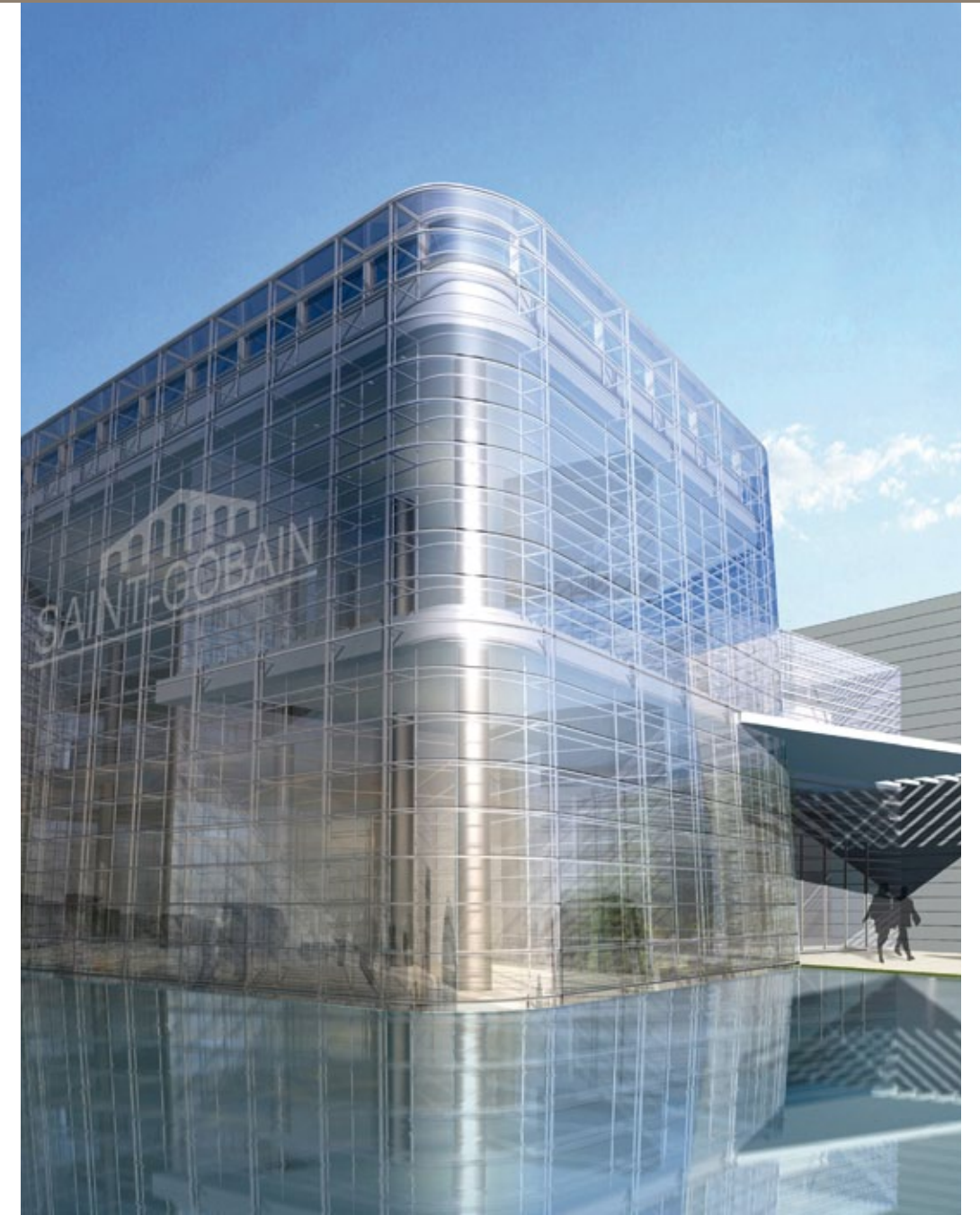
Les fournisseurs garantissent à leurs salariés un niveau de vie décent. Ils participent autant que faire se peut au développement de leur pays d'implantation et travaillent en collaboration avec tout type de société dans le respect de la présente charte.

“

Suppliers operate in compliance with this Charter”

“Les fournisseurs travaillent dans le respect de la présente Charte”

05



Employee rights

Respect du droit des employés

Regarding relations with their own staff, suppliers and subcontractors comply with the legal rules and regulations applicable in the countries where they operate as well as the norms set out by the International Labour Organization concerning workers' rights, especially in the area of social security, working hours and conditions, compensation and when it comes to exercising freedom of association.

In particular, suppliers and subcontractors undertake not to resort in any way, shape or form, either directly or through their own subcontractors or suppliers,

- to forced or mandatory labour,
- to child labour.

Finally, they make sure that their working practices are free from any form of job discrimination.

Les fournisseurs et sous-traitants appliquent dans leurs relations avec leur propre personnel les lois et règlements applicables dans les pays où ils opèrent ainsi que les normes édictées par l'Organisation Internationale du Travail en matière de droit des travailleurs, en particulier dans le domaine de la protection sociale, du temps et des conditions de travail, des rémunérations et de l'exercice de la liberté d'association.

Ils s'engagent notamment à ne recourir en aucune façon, directement ou au travers de leurs propres sous-traitants ou fournisseurs,

- au travail forcé ou obligatoire,*
- au travail des enfants.*

Enfin, ils veillent à ne pratiquer aucune forme de discrimination en matière d'emploi.



Suppliers comply with the norms set out by the International Labour Organization”

“Les fournisseurs appliquent les normes édictées par l'Organisation Internationale du Travail”

Occupational health and safety

Respect de la santé et sécurité

Suppliers and subcontractors endeavour to take the necessary steps to ensure occupational health and safety.

For their own activities, they implement a policy aimed at identifying and preventing health and safety risks affecting:

- their full-time and temporary members of staff,
- their customers' employees and the users of their products,
- their own suppliers and subcontractors' employees (temporary and full-time),
- the communities surrounding their facilities.

They inform the Saint-Gobain Group of any hazards or risks associated with their products or interventions on Saint-Gobain sites.

Finally, they make sure that their employees fully comply with both regulations and Saint-Gobain Health and Safety standards when called out to work on Saint-Gobain sites. They inform Saint-Gobain of any incidents or non-conformities occurring.

Les fournisseurs et sous-traitants s'attachent à prendre les mesures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité au travail.

Pour leurs propres activités, ils mettent en place une politique visant à l'identification et à la prévention des risques d'atteinte à la santé et à la sécurité,

- *de leurs employés permanents et intérimaires,*
- *des employés de leurs clients et des utilisateurs de leurs produits,*
- *des employés (permanents et intérimaires) de leurs propres fournisseurs et sous-traitants,*
- *des populations situées à proximité de leurs installations.*

Ils informent le Groupe Saint-Gobain de tous dangers ou risques associés à leurs produits ou interventions sur des sites Saint-Gobain.

Enfin, ils veillent au plein respect par leurs employés de la réglementation, mais aussi des standards Saint-Gobain Hygiène, Santé et Sécurité lorsqu'ils interviennent sur les sites du Groupe Saint-Gobain. Ils informent Saint-Gobain de tous incidents ou non-conformités survenus.

“

Suppliers inform the Saint-Gobain Group of any hazards or risks associated with their products or interventions”

“Les fournisseurs informent le Groupe Saint-Gobain de tous dangers ou risques associés à leurs produits ou interventions”



Environmental commitment

Engagement environnemental

Suppliers and subcontractors implement policies on managing and improving their manufacturing processes, which are designed to limit their environmental footprint throughout the life cycle of the products they supply. In particular, they strive in their respective domains to:

- reduce their impact on ecosystems and biodiversity,
 - optimise consumption of natural resources and energy,
 - reduce emissions of greenhouse gases, pollutants and volatile organic compounds,
 - reduce quantities of waste released and develop recycling and recovery solutions.
- They identify and quantify the significant environmental aspects of their activities, products and services. They ensure a traceability of raw materials, components and materials necessary for the provision of services or property. Suppliers shall be duty-bound to Saint-Gobain to disclose any product information required for the Group's Environmental policy to be applied, especially in terms of Carbon Footprint and Life Cycle Assessment. Suppliers and subcontractors encourage the development and distribution of environmentally-friendly technologies and work towards achieving the targets listed above.

Les fournisseurs et sous-traitants mettent en œuvre des politiques de gestion et d'amélioration de leurs procédés industriels qui permettent d'en limiter l'impact environnemental tout au long du cycle de vie des produits qu'ils vendent. Notamment, ils recherchent dans leurs domaines respectifs :

- *la réduction de leurs impacts sur les écosystèmes et la biodiversité,*
- *l'optimisation de leur consommation de ressources naturelles et d'énergie,*
- *la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, de polluants et de composés organiques volatiles,*
- *la diminution des quantités de déchets émis et la mise en œuvre de solutions de recyclage et de valorisation.*

Ils identifient et quantifient les enjeux environnementaux significatifs de leurs activités, produits, et services. Ils mettent en place une traçabilité des matières premières, matériaux et composants nécessaire à la fourniture de services ou de biens. Les fournisseurs ont un devoir de communication auprès de Saint-Gobain des informations nécessaires à l'application de la politique Environnement du Groupe, en particulier Bilan Carbone et Analyse Cycle de Vie des produits. Les fournisseurs et sous-traitants encouragent la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement et concourent à la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus.

“

Suppliers limit their impact on ecosystems and biodiversity”

“Les fournisseurs limitent leurs impacts sur les écosystèmes et la biodiversité”



Legal compliance commitment

Engagement : respect de la légalité

12

Suppliers carry on their activities in strict compliance with applicable domestic and international legal standards.

In particular:

- They reject any actions liable to falsify or distort free competition or market access or infringe on the applicable legal rules concerning competition law,
- They reject any form of active or passive corruption in domestic or international transactions,
- They refrain from any practice aimed at interesting, either directly or indirectly, any Saint-Gobain employee with whom they have a business relationship in developing their relations, whether personally or in whatever shape or form.

Les fournisseurs et sous-traitants exercent leurs activités en stricte conformité avec les normes et règles nationales et internationales applicables.

En particulier :

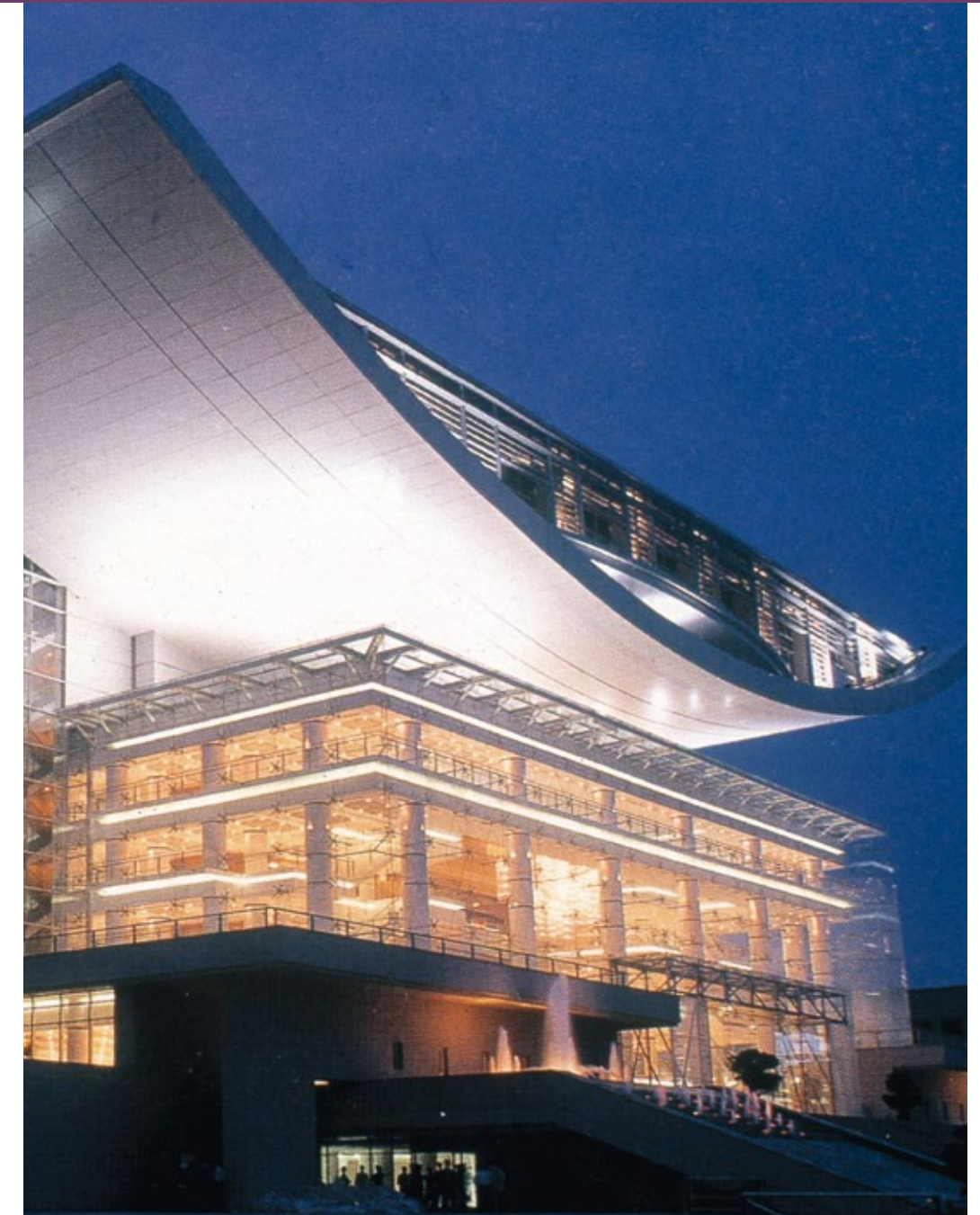
- *Ils refusent toute action susceptible de fausser le libre jeu de la concurrence et d'enfreindre les règles du droit de la concurrence,*
- *Ils rejettent toute forme de corruption active ou passive dans les transactions nationales comme internationales,*
- *Ils s'interdisent toute pratique tendant à intéresser directement ou indirectement les employés du Groupe Saint-Gobain avec lesquels ils sont en relation d'affaires au développement de leurs relations commerciales, que ce soit à titre personnel ou sous toute autre forme.*

“

Suppliers carry on their activities in strict compliance with applicable domestic and international legal standards”

“Les fournisseurs exercent leurs activités en stricte conformité avec les normes et règles nationales et internationales applicables”

13



Notes / *Notes*



World Class Purchasing

This document is a supplement to the general Principles of Conduct and Action of the Saint-Gobain Group



Ce document est un complément aux Principes de Comportement et d'Action du Groupe Saint-Gobain.



Compagnie de Saint-Gobain
Direction des Achats
Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
France